

Image not found or type unknown



allocation de l'amiante est elle cumulable

Par **acciani**, le **26/02/2012** à **17:23**

Bonjour

Mon oncle perçoit une allocation de l'amiante l'ATA en attendant de percevoir sa retraite à 60 ans. je voudrais savoir si cette allocation est cumulable avec une prestation d'invalidité il a payé des cotisations auprès d'une caisse de prévoyance en étant encore en activité?

Par **P.M.**, le **26/02/2012** à **18:46**

Bonjour,

C'est plus un problème d'assurance et de dispositions contractuelles de la prévoyance...